

[Accueil](#)  
[Revenir à l'accueil](#)  
[Collection Boite\\_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)  
[Collection Boite\\_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] Item](#)  
[Duhamel, Léopold. Les exécutions capitales à Avignon au XVIIIe siècle, 1890. | Une exécution à Avignon en 1672.](#)

## Duhamel, Léopold. Les exécutions capitales à Avignon au XVIIIe siècle, 1890. | Une exécution à Avignon en 1672.

Auteur : Foucault, Michel

### Présentation de la fiche

Coteb002\_f0280

SourceBoite\_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Duhamel, Léopold](#)

Références bibliographiques[Duhamel, Les Exécutions capitales à Avignon au XVIIIe siècle, 1890](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb34110531z>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

### Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Duhamel, Léopold (1842-08-16 -- 1842-08-16)

TITRE Les Exécutions capitales à Avignon au XVIIIe siècle

LIEU DE PUBLICATION Avignon

DATE 1890

EDITEUR Avignon : Impr. de Seguin frères , 1890



Le execu<sup>tion</sup> h<sup>ui</sup> consti<sup>te</sup>ble  
à Avignon

~ VIII<sup>e</sup>.

(Avignon 1890)

Hier exécution à Avignon ~ 1672.

28 Mai 1672. I ur h<sup>ui</sup> Piem da Furz

est condamné à être pendu, et décapité.

Le bûcheron qui lui a donné ce nom :

"A mes geno<sup>s</sup>, le bûcheron le bûcheron peler  
et le bûcheron rebêche hor court rebêche rebêche,  
et ayant rebêche rebêche noir qu'ont de la  
mineure, et ayant été repoussé et jeté dans  
les eaux qu'il n'a pas pu échapper au bûcheron  
ne s'est pas bûcheron mais au bûcheron.  
A que regard le bûcheron qui a été bûcheron  
de son père en corps, et qui donne par détour du  
gazon sur rebêche et sur le matin. Ce que le  
peuple voyant qui il le bûcheron hor souffrir, et croire  
qu'il rejoignait le bûcheron une fois morte,  
ne souffrir pas de mort, il a été décomposé.  
non ne le phant de le bûcheron rebêche bûcheron.  
qui portent de pièmes consti<sup>te</sup>ble, et en un temps le  
bûcheron ouint le 2 rebêches et pris le phant  
en bras et luy a fait sur le rebêche rebêche  
tel que le f. du d<sup>r</sup> le bûcheron le bûcheron



peut de steau, ce robbe. Il, qui avait  
en un temps porté le nom de chouette. Mais  
la grande partie me force sur lui, il y en eut  
ni une. Heignous le prend et le tue, et que  
connaissait la boussole de sonner sur l'île de  
l'église. Il déroula avec une grande  
précipitation qu'il tomba du milieu d'île, et  
dans le lit de l'île à terre. Voilà l'heure  
perdue pour lui. Il n'a pas pu se faire à la  
main, menaçant de faire courir que l'islandais,  
mais - mi-déroute chut et il fut tué, et fut  
battu. Il barbouilli de sanguin et le mis au  
muri avec ses amis et remis au pape → à  
l'université et de la → cathédrale de l'ordre des  
soins voilà bien battu aussi, au fond du corps  
meurtri fut porté à l'horizon tout de suite + que  
l'on a pris. ~~et~~

C'est que c'étaient et inconnus monsieur  
et l'île et courroux et dont du rendu peut  
que du fait le meurtre en steau arrêta aussi  
de mourir rendu + de ses miserere. En même  
peu rompt le ruban, et le couple mit en  
finie l'île des Gouraud ; et l'île de la  
Majiniord elle fut mise belle à faire sans  
aucun mot. Les deux amoureux avec